

DÉCLARATION POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ DE NÉGOCE OU DE COURTAGE DE DÉCHETS

Articles R.541-54-1 et suivants du Code de l'environnement
Arrêté ministériel du 9 septembre 1998

Déclaration à compléter et à transmettre avec un extrait k-bis de moins de 3 mois à

Préfecture de Loir-et-Cher
SIAPP – Pôle environnement et transition énergétique
BP 40299
41006 BLOIS CEDEX

Nom ou dénomination sociale de l'entreprise :

Adresse du siège social :

Téléphone :

Télécopie :

N° SIRET :

Préciser la nature de l'activité exercée et des déchets pris en charge :

Négoce

Courtage

Déchets dangereux

Déchets non dangereux

Je soussigné, m'engage à :

- *orienter les déchets vers des entreprises de transport par route déclarées ou autorisées au titre du Code de l'environnement ;*
- *traiter ou faire traiter les déchets dans des installations conformes au titre Ier du Livre V du Code de l'environnement.*

Nom du responsable légal de l'entreprise ou de son représentant :

Date :

Signature :